

18 mai 2018 -16:40

Appartient à Conseil des ministres du 18 mai 2018

Marché public pour la fourniture de gaz et d'électricité et services apparentés pour les bâtiments fédéraux

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a pris acte du reporting des contrats en cours pour la fourniture de gaz et d'électricité et services apparentés pour les bâtiments et installations des services publics fédéraux et d'autres institutions fédérales pour les années 2017 et 2018. Il a également pris acte de la proposition pour l'année 2019.

Le Conseil des ministres a mandaté le ministre en charge de la Régie des bâtiments pour conclure de nouvelles conventions de fourniture d'électricité et de gaz avec la Vlaams Energiebedrijf pour l'année 2019 pour l'ensemble des clients de la Régie des bâtiments et pour les institutions publiques fédérales qui en font la demande, pour une durée d'un an prolongeable une année. Cette prolongation sera soumise à l'approbation du Conseil des ministres.

Un groupe de travail sera mis en place afin d'étudier et mettre en oeuvre les pistes d'optimisation de la collaboration avec la Vlaams Energiebedrijf et réduire ainsi la rétribution pour couverture des coûts.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>